

## Une occasion de faire le point sur les travaux en cours

Lors de l'assemblée générale de l'association Remparts



**REMPARTS DE VALENCE SUR BAÏSE**

Une occasion de faire le point sur les travaux en cours

L'assemblée générale de l'Association de Sauvegarde des remparts s'est tenue le 14 avril 2021 de façon inhabituelle du fait de la crise sanitaire.

Étaient présents : le président Jean-Louis Mouton, le trésorier Jean Dépis, la secrétaire Liliane Duffaut, le secrétaire-adjoint Claude Laffargue.



L'ensemble des éléments nécessaires à l'information des adhérents leur avait été adressé par courriel ou par portage à domicile. Ils comprenaient les compte-rendus d'activités et financiers pour l'année 2020 ainsi que le bulletin de vote par correspondance, et le rappel des éléments de l'assemblée générale précédente du 3 février 2020.

La réunion du bureau, à 15 heures, dans la salle municipale rue Jules Ferry, a respecté les gestes barrières, et s'est tenue sous la forme d'une assemblée générale acceptée, conformément à la loi, avec un vote par correspondance.

Ce vote sur les divers documents a donné : votants : 12 ; pour : 11 ; abstention : 1.

À la demande du président, un point a été fait sur l'avancement des dossiers/travaux, vus avec le maçon.

Début des travaux : première quinzaine de mai, continuation fin d'année 2021.

La rénovation des deux fontaines situées le long des remparts se fera dans la continuité.

En conclusion le bureau s'est félicité de la bonne application de la convention tripartite signée entre la mairie de Valence-sur-Baïse, la Fondation du Patrimoine (1), et l'association. L'aboutissement des recherches de financement, de rencontres diverses, publiques et privées, trouvent enfin, après trois ans, son épilogue pour les remparts sud.

**Claude Laffargue.**

(1) La possibilité de soutenir le projet est toujours possible ; la collecte est toujours ouverte, via La Fondation du Patrimoine, pour "Réhabiliter les remparts de la commune de Valence-Sur-Baïse, ancienne bastide édifée en 1274, dans le Gers".

À l'initiative du projet, la commune veut conserver ses remparts. Ces fortifications contribuent au rayonnement touristique et culturel du village qui fait partie du Grand Site « Flaran-Baïse-Armagnac ».